

Dossier d'inscription à une formation professionnelle continue comprenant plusieurs documents :

- Présentation et programme de l'action de formation professionnelle continue, page 1 à 3 (à conserver)
  - Convention de formation, pages 4 à 5 (à renvoyer en 2 exemplaires à Alain THIBAUT)
  - Bulletin d'inscription à la formation professionnelle, page 6 (à renvoyer à Alain THIBAUT)
  - Formulaire de rétractation de l'action de formation professionnelle continue (à conserver par le stagiaire et à adresser à Alain THIBAUT en cas d'annulation d'une formation engagée), page 7
- 

PRESENTATION ET PROGRAMME D'UNE ACTION DE FORMATION

selon l'article L.6353-1 du code du Travail

**TITRE : Thérapie manuelle des capteurs : le rachis et les ceintures**

Rubrique : Thérapie manuelle et analytique

Finalité : Perfectionnement en thérapie manuelle neuro-musculaire

Type d'action de formation : actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Durée : 2 jours en une session      Dates de stage : selon calendrier sur site .. Heures totales : 12 heures

Nombre de participants : 14 au maximum pour une meilleure qualité de transmission

Public : Masseur-Kinésithérapeute Diplômé d'Etat

Tarif : 430€ les 2 jours (acompte 130 € à l'inscription). Les 430 € comprennent les frais d'inscription et de dossier, la participation aux frais pédagogiques, la mise à disposition de chaises de massage et de matériel, logistiques, publicitaires.

Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas inclus dans le tarif de 430€, ni les frais de repas.

Modalités de règlement : 1 chèque d'acompte de 130 € à l'inscription, le solde de 300€ le premier jour de la formation sera exigé.

Support pédagogique remis aux stagiaires : Support de cours en format papier avec photos des techniques de thérapie manuelle de libération des tensions musculo-tendineuses.

Champs d'application

- Améliorer la pratique clinique courante en soins généraux de kinésithérapie par la thérapie manuelle
- Acquérir des savoir-faire en thérapies manuelles non ostéopatique en kinésithérapie
- Répondre à un problème de santé publique dans la lutte contre les troubles musculo-squelettiques professionnels ou non professionnels

Objectifs de la formation :

- Situer cette approche de thérapie manuelle analytique des capteurs myotatiques dans le cadre du champ de compétences du masseur-kinésithérapeute
- Dresser un BDKI étiologique des douleurs, des tensions neuro-musculaires et des sensations somesthésiques désagréables affectant le rachis, les ceintures scapulaires et pelviennes
- Apprendre à libérer rapidement manuellement les zones de tensions rachidiennes et des ceintures scapulaires et pelviennes par l'action des capteurs myotatiques et ligamentaires
- Apprendre à dispenser de la prévention des récives et de l'éducation thérapeutique en rapport avec les problématiques rencontrées par le patient

Programme :

- Rappel des articles du décret de compétence s'appliquant à la thérapie manuelle douce non ostéopatique
- Rappels anatomo-physiologiques du système nerveux périphérique
- Exploration des zones métamériques vertébrales reflexes et des projections nerveuses en blocages, en tensions et en désagrément
- Détermination d'un BDKI combiné avec la thérapie manuelle
- Détermination du protocole d'une séance type de thérapie manuelle de libération des capteurs myotatiques et ligamentaires du rachis et des ceintures scapulaires et pelviennes
- Construction d'une séance type intégrée à la kinésithérapie courante. Matériel et installation de travail. Mise en place d'un protocole individualisé thérapeutique rapide et efficace, évaluable à la fin de la séance

- Indications, contre-indications, précautions, principes, modes d'actions, évaluations
- Méthodologie de recherche avec le patient ou le client l'étiologie de ses douleurs et de ses sensations désagréables
- Méthodologie de libération des blocages des capteurs myotatiques entraînent des tensions névralgiques et tendino-musculaires. Reconstruction du schéma corporel par une prise de conscience des déblocages myotatiques agissant sur les muscles du rachis et des ceintures scapulaires et pelviennes
- Evaluation de la prise de conscience avec le patient des résultats de déblocages obtenus (mouvements et exercices tests et échelle de la douleur)
- Conseils de prévention des récurrences, d'éducation à la santé, d'hygiène de vie, de coaching de santé et de vie en rapport aux problématiques rencontrées en début de séance
- Evaluation des pratiques avant et après la formation

#### Déroulement chronologique de la formation :

##### Premier jour

###### Matin : 9h00 - 12h00

- Présentation inter-active de chacun des stagiaires et du formateur sur le modèle du « art langage », connaissance des attentes de cette formation pour les stagiaires et des objectifs professionnels après cette formation pour les stagiaires
- Présentation de la formation et de son déroulement, des modalités opérationnelles, des actions et évaluations en contrôle questionnement tout au long de la formation
- Rappel des articles du décret de compétences du masseur-kinésithérapeute permettant de pratiquer la thérapie manuelle des capteurs myotatiques musculaires
- Rappel de l'action des capteurs myotatiques réflexes réciproques de Sherrington sur les troubles musculo-squelettiques
- Méthodologie de recherche avec le patient de l'étiologie de ses douleurs et de ses sensations désagréables et algiques
- Analyse d'un cas pratique n°1 : établissement d'un BDKI sur un patient arrivant au cabinet avec une lombalgie chronique, réflexion. Questionnement.
- Proposition de traitement en complément des autres techniques masso-kinésithérapiques par l'action sur les capteurs myotatiques du rachis et des ceintures scapulaires et pelviennes

###### Après-midi : 14h00 - 17h00

- Anatomie palpatoire des repérages des zones métamériques vertébrales et des capteurs myotatiques du tronc, de la paroi abdominale (abdominaux, psoas-iliaque, diaphragme, ...) et des ceintures scapulaires et pelviennes pouvant influencer les pathologies bio-mécaniques du tronc
- Analyse d'un cas pratique n°2 : construction d'une séance type de kinésithérapie sur patient lombalgique chronique en y intégrant le traitement des capteurs myotatiques réflexes (repérage, bilan, traitement, évaluation)
- Détermination du protocole d'une séance type reproductible adaptable aux diverses situations pouvant être rencontrées dans les pathologies rachidiennes et des ceintures scapulaires et pelviennes
- Bilan de la journée et présentation de la journée du lendemain. Questionnement sur l'avancée des attentes des stagiaires

##### Deuxième jour

###### Matin : 9h00 - 12h00

- Rappel des acquisitions de la veille
- Etude d'un cas pratique n° 3 : à partir de cas concrets rencontrés récemment en cabinet exprimés par les stagiaires sur une problématique ciblée. Approche thérapeutique en thérapie manuelle des capteurs. Travail en binôme. Analyse en groupe. Une pathologie à traiter pour chacun des stagiaires. Préparation de l'exposé de la séance réalisée
- Suite de la construction d'une séance en binôme, sur pathologie bio-mécaniques du tronc et des ceintures scapulaires et pelviennes. Inventaire matériel et installation de travail en thérapie manuelle des capteurs myotatiques. Mise en place d'un protocole individualisé thérapeutique rapide et efficace, évaluable à la fin de la séance pour évaluer les résultats obtenus
- Indications, contre-indications, précautions, principes, modes d'actions, évaluations en thérapie manuelle des capteurs myotatiques réflexes réciproques de Sherrington

Après-midi : 14h00 - 17h00

- Etude d'un cas pratique n° 4 : mise en situation d'un cas de pathologie complexe en cabinet, en institution et à domicile du patient. BDKI et principe d'adaptation au terrain et au contexte de travail
- Travail en binôme et restitution en groupe avec apport complémentaire du formateur
- Evaluation finale complétant l'évaluation continue effectuée au cours du stage. Mise en situation de problématique de terrain : chaque binôme de stagiaires tire au sort une étude de cas d'une pathologie affectant le tronc ou les ceintures scapulaires ou pelviennes. 10 mn de réflexion. 10 mn de résumé d'une démarche kinésithérapique intégrant la libération des capteurs myotatiques réflexes
- Récapitulation des situations et des difficultés rencontrées par les binômes, mise en commun des situations de chaque binôme, analyse-questionnement collective
- Analyse-questionnement du vécu du stage
- Bilan de la journée, du stage.
- Discussion. Evaluation finale des stagiaires, du formateur par les stagiaires

Méthodes et moyens pédagogiques :

Stage essentiellement pratique impliquant la participation kinesthésique active de chaque stagiaire

Démonstrations et apprentissage en binômes

Support de cours : photocopiés

Contrôle continue de la formation : une feuille d'émargement sera signée par les stagiaires à l'issu de chaque demi-journée. Une attestation de présence sera remise aux stagiaires

Modalités de sanctions : une attestation d'acquisition et d'évaluation de bonnes pratiques professionnelles en « Thérapie manuelle des capteurs : le rachis et les ceintures » remise par Alain THIBAUT.

Formateur : Alain THIBAUT, formateur-consultant depuis 1996, Cadre De Santé D.E., Masseur-Kinésithérapeute D.E. libéral, Master SHS mention Education et Formation, spécialité Formation et Enseignement, Plus de 21 ans de pratique en thérapie manuelle des capteurs neuro-tendino-musculaires et ligamentaires

Prise en charge : **Participation financière par le FIF-PL 2018 pour les 2 jours de formation**

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (établie sur 2 pages, à imprimer en 2 exemplaires et à renvoyer à Alain THIBAUT 4, boulevard du Garissou 34500 BEZIERS) (article L6353-2 et suivants du code du Travail)

Entre les soussignés :

1) Alain THIBAUT, formateur indépendant dont les coordonnées sont précisées en en-tête de cette convention

d'une part et

2) (client et/ou stagiaire). (Dénomination de l'entreprise, adresse avec n°Siret) :

.....  
.....

d'autre part

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la sixième partie du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1 : objet de la convention

En exécution de la présente convention, l'organisme Alain THIBAUT s'engage à organiser l'action de formation intitulée : "Thérapie manuelle des capteurs ; le rachis et les ceintures".

Objectifs :

- Situer cette approche de thérapie manuelle analytique des capteurs myotatiques dans le cadre du champ de compétences du masseur-kinésithérapeute
- Dresser un BDKI étiologique des douleurs, des tensions neuro-musculaires et des sensations somesthésiques désagréables affectant le rachis, les ceintures scapulaires et pelviennes
- Apprendre à libérer rapidement manuellement les zones de tensions rachidiennes et des ceintures scapulaires et pelviennes par l'action des capteurs myotatiques et ligamentaires
- Apprendre à dispenser de la prévention des récives et de l'éducation thérapeutique en rapport avec les problématiques rencontrées par le patient

Formateur : Alain THIBAUT

Titres et diplômes : Master 2 en Sciences Humaines et Sociales, mention Education et Formation, spécialité : Formation et Enseignement, option : Formateur et Responsable de Formations, Diplôme d'Etat de Cadre De Santé, Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute.

Autres formations en liens avec la thématique : Spécialisation en thérapie manuelle des capteurs myotatiques et ligamentaires, massage assis, réflexologie plantaire, DLM méthode Leduc, posturologie, reboutement, massage californien, massage métamorphique, massage asiatique (shiatsu, do in, digitopuncture, amma), massage réflexe, etc

Activités professionnelles : actuellement Masseur-Kinésithérapeute libéral, éducateur thérapeutique et sportif au sein de réseaux de santé, formateur indépendant en formation continue, prestataire en milieu sportif (fédérations sportives en appui technique des entraîneurs), en entreprises (massage et conseils en ergonomie adaptative) et en événementiels (massage assis de bien-être). Pratique la thérapie manuelle des capteurs depuis 1996.

Durée : 2 jours de 6 heures soit 12 heures de formation au total

Dates : du .....au .....(selon calendrier précisé sur le site)

Lieu de la formation : Cabinet Alain THIBAUT, Masseur-Kinésithérapeute, 4, boulevard du Garissou 34500 BEZIERS

Effectif formé : 14 stagiaires maximum par session

Modalités du déroulement : voir programme de formation joint en début de ce document

Modalités de sanctions : une attestation d'acquisition et d'évaluation de bonnes pratiques professionnelles en « Thérapie manuelle des capteurs : le rachis et les ceintures » remise par Alain THIBAUT.

Article 2 : Dispositions financières

a) Le client, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : 430€ HT

Frais de dossier : 30€ HT seront retenus sur les 430€ si l'annulation de participation du stagiaire intervient à moins de 20 jours du premier jour de stage sauf cas de force majeure.

Frais de restauration et d'hébergement : non compris dans les frais demandés

Organisme exonéré de TVA

TOTAL de la formation : 430€

b) L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

c) Modalités de tarification et de règlement :

Tarif : 430€ les 2 jours. Un acompte de 130 € est exigé à l'inscription. Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas inclus dans le tarif de 430€, ni les frais de repas.

d) Modalités de règlement : 1 chèque d'acompte de 130 € à l'inscription qui sera encaissé à l'issue de la formation, le solde de 300€ est à verser le premier jour de la formation par chèque bancaire.

Article 3 : Dédit ou abandon

a) En cas de résiliation de la présente convention par le client à moins de 10 jours francs avant le début d'une des actions mentionnées à l'annexe, l'organisme retiendra sur le coût total la somme de 40€ soit un pourcentage de 10 %, au titre de dédommagement des frais de participation à la formation auxquels s'ajoutent les 30€ de frais de dossier. L'organisme de formation Alain THIBAUT retiendra donc 70€ de dédommagement financier pour dédit ou abandon du stage.

b) En cas de réalisation partielle de l'action du fait du client, seule sera facturée au client la partie effectivement réalisée de l'action, selon le prorata tempore des heures effectuées.

c) En outre, l'organisme retiendra sur le coût correspondant à la partie non-réalisée de l'action la somme de 20 € par heure non effectuée plus la retenue des frais d'inscription de 30 € au titre de dédommagement.

d) Les montants versés par le client au titre de dédommagement ne pourront pas être imputés par le client sur son obligation définie à l'article L6331-1 du code du travail, ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCA.

e) En cas de modification unilatérale par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 1, le client se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation étant toutefois limité à 10 jours francs avant la date prévue de commencement de l'une des actions mentionnées à la présente convention, il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

Article 4 : Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de la date de signature de cette même convention pour s'achever au lendemain du dernier jour de la formation sollicitée

Article 5 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Montpellier sera compétent pour se prononcer sur le litige.

Fait en double exemplaire, à ....., le .....

Pour le client,  
(faire précéder la signature du client par  
de la mention : "Lu et approuvé")

Pour l'organisme de formation,

NB : Cette convention est à remplir et à signer en deux exemplaires et à renvoyer à Alain THIBAUT.

Formulaire d'inscription à une formation professionnelle continue à remplir et à retourner à l'adresse ci-dessus accompagné du chèque d'acompte de 130 € à l'ordre d'Alain THIBAUT.

1. Etat civil et professionnel du stagiaire professionnel à former :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse professionnelle :

.....  
.....

Service d'affectation si statut de salarié : ..... Poste téléphonique.....

Profession : ..... Année du diplôme : ..... Lieu d'obtention : .....

N° ADELI ou RPPS: ..... Département et numéro au tableau de l'Ordre : .....

Mode d'exercice : ..... Salarié                      Mixte                      Libéral  
(Entourer la bonne réponse)

Téléphone professionnel : ..... Téléphone portable : .....

Courriel professionnel : ..... Courriel personnel : .....

2. Engagement d'inscription :

Je soussigné(e), ....., déclare m'inscrire au stage de formation Professionnelle Continue intitulé : « Thérapie manuelle des capteurs : le rachis et les ceintures » Organisé à Béziers (34500) au 4,boulevard du Garissou Cabinet Alain THIBAUT

Aux dates suivantes : .....

Je confirme avoir lu et approuvé la convention ci-jointe (à remplir en 2 exemplaires et à retourner à Alain THIBAUT), le programme de la formation (à conserver par le stagiaire), le présent formulaire d'inscription (à remplir et à renvoyer à Alain THIBAUT).

Je joins un chèque d'arrhes de 130 € (à l'ordre d'Alain THIBAUT) à ce formulaire d'inscription. Ce chèque de 130€ sera déductible du montant total de la formation (430€) dont le solde sera à régler à l'ouverture de la formation soit 300€.

Lieu et date de signature du stagiaire : .....  
(faire précéder la signature du stagiaire par de la mention : "Lu et approuvé")

Membre d'une association de gestion agréée, les règlements par chèque bancaire sont acceptés

## FORMULAIRE DE RETRACTATION D'UNE ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat ou de la convention relative à une action de formation)**

A l'attention de :

Organisme de formation : Alain THIBAUT

Adresse postale : 4, boulevard du Garissou 34500 BEZIERS

Déclaration d'activité n° 76340927934 auprès du Préfet de la Région Occitanie

**Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de formation professionnelle  
conclu le ...../...../....., relatif à l'action intitulée**

..... prévue le .....

Nom Prénom du stagiaire : .....

Adresse : .....

À..... le ..... / ..... / .....

(nom et prénom du stagiaire)

Signature

***Formulaire tenant compte des dispositions de l'annexe à l'article R 121-1 du code de la consommation.***